

Bruxelles, le 23 avril 2007

La Commission européenne, la BEI et 6 Etats membres lancent le Fonds Fiduciaire pour les infrastructures en Afrique

Le Commissaire européen chargé du développement et de l'aide humanitaire, Louis Michel, les représentants de l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, le Luxembourg et les Pays Bas et le Président de la Banque Européenne d'Investissement, Philippe Maystadt, ont signé aujourd'hui un protocole d'accord pour la création d'un Fonds Fiduciaire destiné à l'appui des infrastructures en Afrique. Le Fonds Fiduciaire est un instrument financier du Partenariat Europe-Afrique pour les infrastructures, l'un des piliers de la nouvelle stratégie de l'UE pour l'Afrique approuvée par le Conseil européen en décembre 2005. Dans la phase de démarrage 2006-2007, 87 millions d'euros ont été mobilisés des ressources de la Communauté et les Etats Membres et la BEI a mis a disposition 260 millions d'euros sous forme de prêts pour le fonctionnement du fonds

Les infrastructures sont des éléments clé pour le développement durable, la croissance économique et la réduction de la pauvreté de l'Afrique. Il ne peut y avoir de croissance soutenue sans un réseau d'infrastructures de transport, d'énergie, d'eau et de technologies d'informations et de communications performant.

Il est estimé que l'investissement actuel dans l'infrastructure en Afrique doit être doublé avec une première augmentation de 8 milliards d'euros par ans jusqu'en 2010, augmentant à 16 milliards d'euros pendant les cinq années suivantes. Pour être disponibles ces volumes financiers exigeront non seulement une augmentation des subventions de l'aide au développement, mais aussi la mise en œuvre efficace de stratégies de prêts par les Institutions Financières de Développement et la mobilisation des capitaux privés.

L'accès limité au transport, à la communication, à l'eau, à l'assainissement et aux services d'énergie est une contrainte importante à la croissance économique en Afrique. Pour améliorer cette situation, la Commission a proposé un Partenariat Europe-Afrique pour les infrastructures, destiné à améliorer l'interconnectivité, à faciliter l'intégration régionale et à promouvoir le commerce "Sud-Sud".

Les opérations de ce Partenariat seront financées par plusieurs instruments: (i) le Fonds Fiduciaire pour les infrastructures, (ii) les enveloppes régionales et nationales du Fonds européen de Développement (FED), et (iii) les ressources intra-ACP.

Les opérations comprennent des investissements en infrastructures physiques, de développement et de renforcement de capacités institutionnelles, auxquelles s'ajoutent des aides pour le fonctionnement de ces infrastructures et le développement de services. Le Fonds Fiduciaire visera les investissements en infrastructures transfrontalières en Afrique soutenant la dimension régionale

La Commission et les États membres de l'UE comme pourvoyeurs de subventions, d'une part, et la Banque Européenne d'Investissement et les Institutions Financières de Développement des États Membres de l'UE pour les prêts, de l'autre, contribueront ensemble à un "effet de levier" destiné à accroître le volume financier consacré aux infrastructures, par la combinaison de subventions aux prêts.

Le Commissaire Michel a déclaré: "*Le Fonds Fiduciaire est un instrument innovant devrait permettre une augmentation substantielle des financements dévolus aux infrastructures. La réponse des États Membres de l'Union européenne à cette initiative a été très positive*". Neuf États membres ont adhéré au Fonds Fiduciaire dans cette phase de démarrage: l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, les Pays Bas, le Luxembourg, la France, l'Allemagne et la Grèce. Les contributions totales de subventions au fonds s'élèvent à 87 millions d'euros, dont 60 millions de la Commission.

La sélection des projets se fera en considérant les priorités de l'Union africaine et du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). Le Fonds Fiduciaire soutiendra les projets du NEPAD tels que la centrale hydroélectrique de FELOU (Sénégal, Mali, Mauritanie), le projet de câble sous marin EASSY (la connexion orientale de l'Afrique), parmi d'autres projets.

Le Fonds Fiduciaire a également pour but d'augmenter la visibilité de l'Union européenne dans un secteur clé pour le développement de l'Afrique. Il permettra de capter des fonds des États Membres suite à leurs engagements en 2005 d'accroissement de l'Aide Publique au Développement (APD). Sa gestion sera basée sur la coordination, la cohérence et la complémentarité d'actions avec d'autres donateurs du secteur.